



Avocats Associés

Communiqué de Presse
Paris, le 4 janvier 2017

BG2V CONSEILLE SCIENCES PO DANS L'ACQUISITION DE L'HOTEL L'ARTILLERIE POUR UN MONTANT DE 87 M€

ACQUISITION DE L'HOTEL DE L'ARTILLERIE PAR SCIENCES PO

La Fondation nationale des sciences politiques a signé, le 23 décembre, l'acte d'acquisition de l'Hôtel de l'Artillerie, situé place Saint-Thomas d'Aquin, dans le VII^e arrondissement de Paris, pour un montant de 87 millions d'euros. L'Hôtel de l'Artillerie était occupé par le ministère de la Défense jusqu'au regroupement de ses services à Balard. Celui-ci en était propriétaire depuis que l'Eglise avait été expropriée sous la Révolution et il l'occupait, depuis 1793, après le départ du Noviciat des Dominicains.

À quelques pas de son bâtiment historique de la rue Saint-Guillaume, l'achat de l'Hôtel de l'Artillerie a pour objectif de doter le campus parisien de Sciences Po d'un nouveau cœur et de nouvelles infrastructures, afin de conforter et de développer son attractivité en France comme à l'étranger, tout en rationalisant son parc immobilier. Le financement de cette acquisition a été réalisé par la souscription d'un emprunt auprès de pbb Deutsche Pfandbriefbank. Quatre ans de travaux sont prévus, pour une ouverture en 2021.

Sciences Po était conseillé par **BG2V** avec **Quentin Leroux**, Linklaters avec Paul Lignières, Françoise Maigrot, Darko Adamovic et Pierre Sikorav, et SVZ avec Yamina Zerrouk ainsi que, pour les aspects fiscaux par Darrois Villey Maillot Brochier avec Vincent Agulhon et Loïc Védie. Sciences Po était également assisté par l'étude notariale Wargny Katz, avec Hubert Wargny, Stéphane Carlier et Alexandra Lepetit.

Jones Day conseillait le prêteur, pbb Deutsche Pfandbriefbank, avec Frédéric Gros, Stéphanie Curiel, Philippe Delelis et Pierre Barthélémy. Le prêteur était également représenté par l'étude notariale Rochelois-Besins & Associés, avec Muriel Mignard.

A propos de BG2V :

BG2V est un cabinet d'avocats français indépendant créé en 2010. Composé d'une vingtaine d'avocats, dont 9 associés, BG2V propose à ses clients une offre globale en droit des affaires, tant en conseil qu'en contentieux.

Reconnus pour leurs compétences et leur engagement personnel, les associés, entourés de leurs équipes, interviennent dans les domaines du corporate/fusions-acquisitions, des entreprises en difficulté, du droit fiscal, de la propriété intellectuelle/nouvelles technologies, du contentieux, du droit commercial, du droit pénal, du droit social et de l'immobilier. Ils offrent à leurs clients des prestations personnalisées, de haute qualité et à coûts maîtrisés.

Les avocats de BG2V exercent tant en français qu'en anglais et sont admis pour certains à exercer, outre en France, aux Etats-Unis (Barreau de New York). Pour ses dossiers transfrontaliers (notamment en Europe continentale, dans les pays anglo-saxons et au Moyen-Orient), le cabinet a également établi des relations privilégiées avec des cabinets étrangers, qui partagent le même degré d'exigence et niveau de technicité juridique.

Pour en savoir plus : bg2v.com
